



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION **NORD**

REGLEMENT GENERAL SAISON 2020-2021

(MISE A JOUR DU 15 SEPTEMBRE 2020)



REGLEMENT GENERAL DE LA SAISON 2020-2021

TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION

1-	<u>Organisation</u>	Pages 4 & 5
1.1	Dates des compétitions	Page 4
1.2	Compétitions de district	Page 4
1.3	Compétitions à centre unique	Pages 4 & 5
2-	<u>Engagements</u>	Pages 5 & 6
2.1	Obligation de licence	Page 5
2.2	Procédure de transmission des engagements	Page 5
2.3	Montant et paiement des droits d'engagement	Pages 5 & 6
3-	<u>Officiels</u>	Pages 6 & 7
3.1	Compétitions par district	Page 6
3.2	Compétitions à centre unique	Pages 6 & 7
3.3	Tenue et vestiaire	Page 7
3.4	Représentation du Comité Départemental	Page 7
3.5	Remboursement des juges-arbitres & des starters	Page 7
4-	<u>Transmission des résultats</u>	Page 7

TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL

5-	<u>Paiement par chèque ou virement : comment faire ?</u>	Pages 8 & 9
5.1	Paiement par chèque	Page 8
5.2	Paiement par virement bancaire	Page 8
5.3	Renseignements à ne jamais omettre avec votre paiement	Pages 8 & 9
6-	<u>Abonnement départemental annuel</u>	Page 9
6.1	Montant et perception	Page 9
6.2	Cas d'exonération d'abonnement et de droits d'engagement	Page 9
7-	<u>Amendes</u>	Pages 10
8-	<u>Paiement des droits d'engagement</u>	Pages 10 & 11
8.1	Solde des dettes en début de saison	Page 10
8.2	Exonération des droits d'engagement	Page 10
8.3	Procédure de paiement des engagements	Pages 10 & 11
8.4	Engagements des compétiteurs handisport	Page 11
9-	<u>Compte de paiement</u>	Pages 11 à 13
9.1	Mise en place	Page 11
9.2	Principe de fonctionnement	Page 12
9.3	Montant initial et seuil de relance par club	Pages 12 & 13
10-	<u>Tarifs saison 2020-2021</u>	Pages 13 & 14
10.1	Abonnement, déplacements, indemnités et amendes	Page 13
10.2	Droits d'engagement	Page 13
10.3	Aide aux clubs	Page 14

TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION

11.1	Autorisation de déplacement	Page 14
11.2	Autorisation d'organisation	Page 14
	Formulaire de demande d'autorisation de déplacement	Page 15
	Formulaire de demande d'organisation	Page 16

TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES

Rappels et adresses utiles	Page 17
----------------------------	---------

TITRE 5 : REGROUPEMENTS ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION

Regroupements et stages départementaux de natation	Page 18
--	---------

TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION

Tableau récapitulatif des compétitions de natation	Pages 19 & 20
1ère Journée du Critérium de rentrée	Page 21
2ème Journée du Critérium de rentrée	Page 22
Challenge Avenirs – Plot 1 / Plot 2	Page 23
Challenge Avenirs – Plot 3 / Découv'Nat 1ère journée	Page 24
Championnat du Nord Open Hiver	Pages 25 à 28
Challenge Avenirs – Plot 4 / Découv'Nat 2ème journée	Page 29
1ère Journée Éliminatoires Médailles en N'Ord	Page 30
2ème Journée Éliminatoires Médailles en N'Ord	Page 31
Meeting International Avenirs Open	Pages 32 & 33
Championnat Départemental du Nord Open des Maîtres	Pages 34 & 35
Coupe Tristram (Finale directe)	Page 36
Finale Médailles en N'Ord	Page 37
Championnat Départemental et Meeting Open du Nord	Pages 38 à 41
Découv'Nat 3ème journée	Page 42

TITRE 7 : NATATION ARTISTIQUE

Natation Artistique	Pages 43 & 44
---------------------	---------------

TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE « PASS'SPORT DE L'EAU »

Ecole de la Natation Française, « Pass'sports » de l'eau & « Challenge Avenirs »	Pages 45 à 47
--	---------------

TITRE 9 : WATER-POLO

Water-polo	Pages 48 à 50
------------	---------------

TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION

1 - ORGANISATION.

Les compétitions doivent être préparées en respectant scrupuleusement le règlement afférent à chacune d'entre elles, et notamment :

- les catégories d'âge
- l'ordre des épreuves

1.1 – DATES DES COMPETITIONS.

Les dates de toutes les compétitions (à centre unique et par district) sont fixées par la Commission Technique Natation Course et validées par le Comité Directeur du Comité Départemental. QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON, CES DATES NE PEUVENT PAS ETRE MODIFIEES, SAUF AVEC L'ACCORD PREALABLE EXPLICITE DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL (OU, A DEFAUT, DU BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL).

Dans le cas où cette règle d'intangibilité des dates de compétitions ne serait pas respectée, et qu'une compétition se déroulerait à une date modifiée sans l'accord préalable du Comité Directeur du Comité Départemental (ou, à défaut, du Bureau), tous les résultats de tous les nageurs engagés dans cette compétition ne seraient pas pris en compte pour les qualifications à une autre compétition, pour les sélections en équipe départementale, pour l'enregistrement des performances...

Par contre, l'ensemble des droits d'engagement payés pour cette compétition non-autorisée seraient perdus pour les clubs y ayant participé (ou seraient dus, pour ceux qui ne les auraient pas acquittés).

1.2 - COMPETITIONS PAR DISTRICT.

Lors des compétitions par district, les clubs organisateurs ont la responsabilité de :

- ⇒ la réception des bordereaux d'engagements
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ la préparation et l'impression du programme
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - navette(s)
 - speaker
 - chambre d'appel
 - réception des forfaits
- ⇒ l'envoi des résultats

1.3 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous.

Le Comité Départemental a la responsabilité de :

- ⇒ la désignation d'un représentant du Comité Directeur

- ⇒ la réception des bordereaux et des droits d'engagements
- ⇒ le chronométrage semi-automatique (installation et gestion)
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ l'établissement du programme
- ⇒ les listes de chronométrage
- ⇒ l'établissement du bilan financier de la compétition
- ⇒ la diffusion des résultats

Le club organisateur a la responsabilité de :

- ⇒ la mise à disposition des équipements et l'installation du matériel (piscine, lignes d'eau, chaises, sonorisation...)
- ⇒ l'impression du programme (document à imprimer fourni par le Comité Départemental)
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression°)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - navette(s)
 - speaker
 - chambre d'appel
 - réception des forfaits
- ⇒ l'envoi des résultats

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagements pour ses nageurs participants, et se verra octroyer une somme forfaitaire de 300 € par jour de compétition au titre des frais d'organisation (paragraphe 8.2).

2 - ENGAGEMENTS.

2.1 – OBLIGATION DE LICENCE.

Tout nageur participant à une compétition doit avoir sa licence de la saison en cours valide à la date limite d'engagement. **Aucune performance réalisée avant cette date ne sera prise en compte.**

2.2 –PROCEDURE DE TRANSMISSIONS DES ENGAGEMENTS.

Sauf pour la finale de la Coupe Tristram, les engagements de toutes les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental Nord, qu'elles soient « à centre unique » ou « par district », se feront uniquement et exclusivement *via* EXTRANAT.FR, à l'exclusion de tout autre moyen. Aussi, il est recommandé aux clubs participants de bien vérifier les dates d'engagements, et de s'y conformer, aucune dérogation n'étant possible.

2.3 – MONTANT ET PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT.

Le montant des droits d'engagement est fixé pour chaque compétition par le Comité Directeur du Comité Départemental et figure sur la fiche propre à chaque compétition dans le présent document. On en trouvera un récapitulatif au paragraphe 10.2.

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagement et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion), en plus des 300 € par jour de compétition, accordés au titre de l'organisation (voir paragraphes 1.3 et 8.2).

Les modalités de paiement des engagements sont détaillées au paragraphe 8.3. Merci d'y porter toute l'attention nécessaire.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition (dont les droits d'engagements) resteront acquis au Comité Départemental.

3 – OFFICIELS.

Tout officiel participant à une compétition doit avoir sa licence de la saison en cours valide à la date de cette compétition.

3.1 - COMPETITIONS PAR DISTRICT.

Tout club participant à une compétition par district est tenu de présenter le nombre d'officiels déterminé par le Responsable de District lors de la réunion de district début de saison. **Le nombre minimum est d'un (1) officiel par club et par réunion auquel au moins un nageur de ce club serait engagé.** Il est rappelé ici que l'amende prévue pour non présentation d'officiels (paragraphe 7 et 9.1) sera perçue pour chaque officiel manquant.

Le Responsable du District désigne le juge-arbitre et le starter de la compétition, qui seront les seuls officiels indemnisés par le Comité Départemental, et à qui il est demandé de noter le manque éventuel d'officiels et les événements non-conformes au règlement.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

3.2 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.

Sauf dispositions particulières précisées sur le programme de la compétition, pour les compétitions départementales à centre unique, **chaque club participant doit fournir un officiel par réunion pour laquelle ce club compterait au moins six (6) engagements (NB : engagement et pas engagés).** Les clubs pourront consulter sur le site internet du Comité du Nord, le nombre d'officiels qu'ils devront fournir par réunion, en fonction de leur nombre d'engagements dans cette réunion. **Il est rappelé que la présentation d'un officiel est basée sur les engagements et non sur les participations effectives lors de la réunion concernée.** C'est à dire, qu'un club ayant 10 engagements inscrits au programme d'une réunion, dont les nageurs ne nageraient, au final, que 5 courses, serait redevable de la présence d'un officiel pour cette réunion.

Pour le cas particulier de la finale de la Coupe TRISTRAM, épreuve par équipe, chaque club ayant au moins une équipe engagée devra fournir un (1) officiel pour toute la durée de la finale.

Dans le cadre des dispositions édictées aux deux alinéas précédents, chaque officiel représentant son club doit donc impérativement s'inscrire sur la feuille de jury afin que son club ne soit pas pénalisé d'une amende pour non présentation d'officiel d'un montant de 30 € (voir paragraphes 7 et 10.1).

Le Responsable du District dans lequel se déroule la compétition à centre unique désigne le Juge Arbitre et le starter, à qui il est demandé de noter l'éventuel manque d'officiels ainsi que les événements non conformes au règlement.

Seul le club organisateur d'une compétition à centre unique est dispensé de présenter un officiel. Ceci ne l'empêche toutefois pas de le faire s'il le souhaite.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

3.3 – TENUE ET VESTIAIRE.

Le juge arbitre, le starter et les juges de nage doivent être entièrement vêtus de blanc.

Seule une tenue blanche du haut du corps est exigée pour les autres membres du jury. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée.

Dans la mesure du possible, l'organisateur d'une compétition s'efforcera de mettre à disposition des officiels un vestiaire séparé et réservé à leur seul usage.

3.4 – REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.

Pour chaque compétition à centre unique, le Comité Directeur du Comité Départemental Nord pourra nommer un de ses membres pour le représenter et superviser le bon déroulement de la compétition. Les attributions de ce représentant ne concernent pas les domaines sportif et règlementaire, qui restent de la compétence exclusive du juge-arbitre.

3.5- REMBOURSEMENT DES JUGES-ARBITRES ET STARTERS.

Les juges-arbitres et starters officiellement désignés par le responsable de District (compétition par district ou à centre unique) ou par le Comité Départemental (compétition à centre unique) sont les seuls officiels pouvant bénéficier du remboursement de leurs déplacements suivant le barème stipulé au paragraphe 10.1., à l'exclusion de tout autre officiel, qu'il soit désigné ou non.

Le seuil de 47 kilomètres Aller-Retour (voir paragraphe 10.1) s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition. Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ou un starter ne peut prétendre qu'à un remboursement de 16,50 € (et non de 33 € (2 X 16,50€)) pour un jour de compétition comportant deux réunions, si le kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 47 km.

Si le kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 47 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour...), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectuée (suivant Mappy ou ViaMichelin) par 0,35 €/km.

4 – TRANSMISSION DES RESULTATS.

Le club organisateur de toute compétition qu'elle soit régionale, départementale ou de club, est tenu de transmettre, dans les plus brefs délais, les résultats informatiques aux deux personnes suivantes :

- M. Jean-Philippe RETHORE, Responsable de la Commission Informatique Départementale
Adresse mail : jphr59@gmail.com

Tout club participant à une compétition hors de la région Hauts-de-France est tenu de faire parvenir une copie informatique des résultats de ses nageurs à MM. PAYEN et RETHORE.

TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION, DETTES DES CLUBS ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL

5 – PAIEMENT PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT : COMMENT FAIRE ?.

5.1 – PAIEMENT PAR CHEQUE.

Tous les chèques envoyés au Comité Départemental, quel qu'en soit le motif (abonnement annuel, engagements, amendes ...) doivent être libellés à l'ordre du « Comité du Nord de Natation » et uniquement et exclusivement envoyés à l'adresse suivante :

MME CATHERINE RUSSE
36 RUE DE RENNES
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

Le Comité Départemental ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte d'un chèque qui n'aurait pas été envoyé à cette adresse.

5.2 – PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE.

Par ailleurs, il est possible d'effectuer tous vos paiements par virement. A cette fin, vous trouverez ci-dessous les références du compte bancaire du Comité Départemental Nord de Natation.

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
15629	02720	00045806901	09	EUR	CCM MARCQ EN BAROEUL
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1562	9027	2000 0458 0690	109	CMCIFR2A
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM MARCQ EN BAROEUL			CTE DEPART NORD FED FR NATATION		
MOUVAUX			CHEZ MONSIEUR MERCIER GREGORY		
88 RUE DE ROUBAIX			7 RUE JEAN MOULIN		
59420 MOUVAUX			59420 MOUVAUX		
☎ 0 820 352 242 (Service 0,12 €/min + prix appel)					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

5.2 – RENSEIGNEMENTS A NE JAMAIS OMETTRE AVEC VOTRE PAIEMENT.

Que vous payiez par chèque ou par virement, il est important que le Comité Départemental puisse identifier à quoi correspond votre paiement.

Aussi, pour chaque chèque envoyé, merci d'y joindre un détail du motif du paiement (bordereau d'engagements, facture éditée par Extranat.fr, abonnement annuel, dettes ...). De la même manière, pour tout virement, merci de préciser dans le bordereau de virement le motif de ce virement, en le détaillant le cas échéant, si ce virement correspond à la somme de plusieurs paiements. En complément, vous pouvez, si vous le désirez, envoyer une copie de votre bordereau de virement à Mme Catherine RUSSE.

6 – ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL.

6.1 – MONTANT ET PERCEPTION.

Le paiement d'un abonnement départemental de 100 € (cent euros) est dû par chaque club pour la saison 2020-2021. Cet abonnement sera exigible dès le début de la saison (16 septembre 2020) et fera l'objet de l'envoi en début de saison d'une facture à régler.

Le paiement de cet abonnement et des dettes dues au titre de la saison précédente (voir article 7-1) est préalable à tout engagement en compétition et/ou participation à un stage ou rassemblement organisé par le Comité Départemental. Autrement dit, aucun engagement émanant d'un club n'étant pas à jour de son abonnement annuel et/ou de ses dettes au titre de la saison précédente ne sera accepté.

Ne pas être à jour de son abonnement annuel n'empêche toutefois pas un club de prendre part à l'Assemblée Générale annuelle, à la restriction près que ledit club ne pourra pas participer aux votes.

6.2 – CAS D'EXONERATION D'ABONNEMENT ET DE DROITS D'ENGAGEMENT.

Pour les clubs rencontrant un problème de fermeture de piscine pour travaux de longue durée, il est possible de bénéficier d'une exonération de paiement des droits d'engagements (le temps de la durée de cette fermeture) et de l'abonnement départemental annuel (pour une fermeture de la piscine de 8 mois ou plus constatée entre mi-septembre et mi-juillet de la saison en cours).

Pour ce faire, ils doivent présenter une demande écrite au Comité Directeur du Comité Départemental, laquelle sera examinée lors de la réunion la plus proche. Cette demande devra comporter les éléments suivants :

- dates d'indisponibilité de leur piscine, avec motif de la fermeture de l'équipement
- lieu d'entraînement de remplacement pendant le délai de fermeture. Le club qui, n'ayant pas la disponibilité d'une piscine pour travaux, mais bénéficierait d'un équipement de remplacement dont il aurait la jouissance, et pourrait de ce fait organiser des compétitions, pourrait voir cette exonération refusée ou suspendue sur décision du Comité Directeur.
- un engagement de participer aux compétitions départementales. Ainsi un club délaissant une compétition départementale pour participer à un meeting quelconque verrait l'exonération, dont il bénéficie, supprimée pour toute la durée de fermeture de son équipement restant à courir.

Dans le cas d'une possibilité d'exonération s'étalant sur plusieurs saisons, il n'y a pas de tacite reconduction de l'exonération saison après saison. Aussi le club concerné devra renouveler sa demande d'exonération chaque début d'une nouvelle saison. Il est important que le club concerné fasse sa demande d'exonération dès qu'il remplit les critères le permettant. AUCUNE EXONERATION ACCORDEE N'AURA D'EFFET RETRO-ACTIF, sauf décision contraire du Comité Directeur Départemental.

7 – AMENDES.

Toutes les amendes sont recouvrées par le Comité Départemental.

Pour toutes les compétitions (à centre unique ou par district) la non-présentation du nombre minimum d'officiel(s) requis entraînera la perception d'une amende forfaitaire de 30 € (trente euros) par réunion et par officiel manquant (voir paragraphes 3.1, ainsi que 3.2).

Conformément à une décision du Comité Directeur, aucune amende pour forfait d'un nageur ne sera perçue, mais les droits d'engagements d'un nageur déclaré forfait (ou absent) resteront acquis au Comité Départemental.

8 – PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS.

Il est rappelé qu'un souci de bonne gestion dicte qu'afin de pouvoir engager un (des) nageur(s), et cela tout au long de la saison, un club devrait être à jour de toutes ses dettes, quelles qu'en soit la nature (abonnement départemental annuel, engagements, amendes, frais de stage ...). Il appartient au Comité Directeur de s'assurer de la meilleure application possible de cette règle.

8.1 – SOLDE DES DETTES EN DEBUT DE SAISON.

Un rappel des dettes et sommes dues sera systématiquement fait en tout début de saison sportive (16 septembre 2020), auprès de tous les clubs concernés.

Le paiement des dettes dues au titre de la saison précédente est préalable à tout engagement en compétition et/ou participation à un stage ou rassemblement organisé par le Comité Départemental. Autrement dit, aucun engagement émanant d'un club n'étant pas à jour de ses dettes au titre de la saison précédente ne sera accepté.

8.2 – EXONERATION DES DROITS D'ENGAGEMENT & « FORFAIT D'ORGANISATION ».

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagements pour ses nageurs participants, et se verra octroyer une somme forfaitaire de 300 € par jour de compétition au titre des frais d'organisation.

Les clubs privés de leur piscine peuvent être exonérés de droits d'engagement, aux conditions définies à l'article 6.2.

8.3 – PROCEDURE DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS.

Pour toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental du Nord, et pour tous les clubs, outre l'envoi informatique via Extranat.fr (ou Extranat Pocket), chaque club devra, dans le même temps, **obligatoirement** faire parvenir un bordereau récapitulatif à la Présidente de la Commission Organisation Natation Course du Comité Départemental, bordereau qui devra **OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS.**

<u>CHEQUE PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS</u>	<u>BORDEREAU DE VOS ENGAGEMENTS</u>
Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr	Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr
<u>OU PAR VIREMENT BANCAIRE (VOIR ART. 5.2)</u>	<u>QUEL QUE SOIT LE MODE DE PAIEMENT</u>

Les clubs volontaires ayant souscrit au système du « compte de paiement » (voir article 8), ne devront pas envoyer de chèque pour le paiement de leurs engagements, le montant de leurs engagements étant directement retiré sur leur « compte de paiement », mais ne sont pas dispensés de l'envoi du bordereau récapitulatif.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition.

8.4 – ENGAGEMENTS DES COMPETITEURS HANDISPORT.

Sur demande de la Fédération Handisport, le Comité Départemental intègre régulièrement des nageurs handisport dans certaines de ses compétitions.

Les infrastructures, l'organisation et les officiels mis en place à l'occasion de ces compétitions « partagées » garantissent la validité réglementaire des temps réalisés pour tous les compétiteurs, handisport compris.

Aussi, les nageurs handisport sont soumis aux mêmes obligations de paiement de droits d'engagements afin de pouvoir participer auxdites compétitions. Le responsable départemental de la Fédération Handisport devra donc transmettre bordereaux d'engagements et paiement des engagements comme ci-dessous indiqué :

<u>CHEQUE PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS</u>	<u>BORDEREAU DE VOS ENGAGEMENTS</u>
Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr	Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr
<u>OU PAR VIREMENT BANCAIRE (VOIR ART. 5.2)</u>	<u>QUEL QUE SOIT LE MODE DE PAIEMENT</u>

9 – COMPTE DE PAIEMENT.

9.1 – MISE EN PLACE.

Afin de simplifier les choses et pour répondre à une demande de certains clubs, le Comité Départemental du Nord met en place un système de « compte de paiement », dont le but est de limiter l'envoi de trop nombreux chèques d'un faible montant.

Pour la saison 2019-2020, l'adhésion à ce système se fait sur la base du volontariat des clubs. Aussi, en début de saison, chaque club recevra une note rappelant les paragraphes qui suivent, avec la proposition d'adhésion. Les clubs choisissant d'adhérer à ce système, y seront tenus jusqu'à la fin de la saison en cours.

9.2 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.

Chaque club souhaitant adhérer au « compte de paiement » devra, à l'appui de sa demande initiale, joindre un chèque (libellé à l'ordre du Comité du Nord de Natation) d'un montant initial fixé club par club (voir paragraphe 9.3).

Un club pourra toujours adhérer en cours de saison au « compte de paiement », sous réserve d'en faire la demande explicite par écrit (lettre au Trésorier avec copie obligatoire au Secrétaire) et d'envoyer à l'appui de cette demande un chèque du montant initial défini au paragraphe 8.3. Ce montant initial est fixé par le Comité Départemental et peut, pour chaque club, être consulté dans le tableau ci-après (paragraphe 8.3). Le montant minimum est fixé à 100 € (cent euros). En tout état de cause, un club peut décider d'alimenter initialement son « compte de paiement » d'une somme supérieure à celle figurant au tableau ci-après (paragraphe 9.3).

Lorsque le solde du compte atteint les 25 % de la somme initiale, le Trésorier du Comité Départemental fera une relance auprès du club concerné, afin que le « compte de paiement » soit ré-alimenté.

Chaque fin de saison (et au plus tard début septembre), le remboursement de l'éventuel reliquat créditeur des clubs sera fait par le Trésorier du Comité Départemental.

Le « compte de paiement » est uniquement réservé au paiement des droits d'engagements en compétition et des éventuelles amendes dues suite à ces compétitions. En aucun cas le « compte de paiement » ne peut servir au paiement de l'abonnement départemental annuel, qui doit faire l'objet d'un paiement par chèque séparé.

9.3 – MONTANT INITIAL ET SEUIL DE RELANCE PAR CLUB.

	Montant initial	Seuil de relance		Montant initial	Seuil de relance
S.O. Armentières	400	100	Dauphins Loos-Haubourdin	120	30
C.N. Albatros Aulnoye-Aymeries	180	45	A.S.G.L. Natation Louvroil	140	35
E.N.C. Bray-Dunes	400	100	Marcq Natation	600	150
C.N. Cambrésiens	600	150	Marcq Synchro Aquatic Club	100	25
S.N. du Caudrésis-Catésis	240	60	U.S. Maubeuge Natation	300	75
Hérisson Nage Club Coudekerque	100	25	Mons Aquatic Club	100	25
C. N. Croix	400	100	O.C.N.S. Quiévrechain	100	25
Denain Natation Porte du Hainaut	500	125	Ronchin Olympique Club	500	125
S.C.L. Denain	100	25	U.S. Roncq Natation	200	50
F.N.C. Douai	100	25	Roubaix Natation	600	150
Dunkerque Natation	900	225	St-Amand Natation PdH	600	150
Flandres Lys Natation (Estaires)	100	25	U.S. Saint-André	200	50
C.N. Fourmies	100	25	Saint-Pol Natation	600	150
O.G.S. Natation & Water-polo	300	75	Marsouins Saint-Saulve	260	65
Gravelines Natation	500	125	Seclin Natation	600	150
C.N. Halluinois	200	50	Cercle Nautique Somain-Aniche	200	450
Hippocampes Hautmontois	400	100	E.N. Tourcoing	300	75
Nat Synchro Hellemmes	100	25	E.N. Tourcoing Lille Métropole	200	50
Aqua Club Hornaing	100	25	Le Squale Trithois	200	50
N.S.H. Jeumont	200	50	P.C. Valenciennes Anzin	200	50

U.S. Leffrinckoucke Natation	200	50
Lille Métropole Natation	1000	250
Lille Université Club Natation	900	225
Lomme Natation Triathlon	280	70
Loon-Plage Natation	100	25

A.Villeneuve d'Ascq N.	800	200
Club Water-Polo Wattignies	100	25
Dauphins Wattrelosiens	400	100
Weppes Natation	300	75

10 – TARIFS SAISON 2020-2021.

10.1 – ABONNEMENT, DEPLACEMENTS, INDEMNITES Et AMENDES.

OBJET	Montant	Article	OBSERVATION
Abonnement départemental	100 €	Art. 6.1	<i>Paiement annuel sur facture, à partir du 16 septembre 2020</i>
Amende pour manque d'officiel (TOUTE COMPETITION)	30 €	Art 3.1 Art. 3.2 Art. 7	<i>30 € par officiel manquant et par réunion. Pour toutes les compétitions, même celles par district.</i>
Indemnité d'organisation	300 €	Art. 1.3 Art. 8.2.	<i>300 € de dédommagement alloué à l'organisateur d'une compétition à centre unique par jour de compétition.</i>
Indemnité kilométrique	0,35 €		<i>Le calcul du kilométrage se fait de l'adresse du bénéficiaire au lieu de convocation, suivant Mappy ou ViaMichelin</i>
Remboursement minimum du déplacement du juge-arbitre & du starter (*)	16,50€	Art. 3.5	<i>(*) Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 47 kilomètres Aller-Retour</i>
Forfait réunion membre du Comité Directeur	10 €		<i>Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 28 kilomètres Aller-Retour</i>

Précisions sur le remboursement des juges-arbitres.

(*) : le seuil de 47 kilomètres Aller-Retour s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition. Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ou un starter ne peut prétendre qu'à un remboursement de 16,50 € (et non de 33 € (2 X 16,50€)) pour un jour de compétition, si son kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 47 km.

Si son kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 47 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectuée ((suivant Mappy ou ViaMichelin) X 0,35 €/km.

10.2 – DROITS D'ENGAGEMENT.

COMPETITION	MONTANT	OBSERVATION
1 ^{ère} et 2 ^{ème} Journée Critérium de rentrée	3 €	<i>3 € par nageur et par épreuve</i>
Championnats du Nord Open Hiver	3 €	<i>3 € par nageur et par épreuve</i>
1 ^{ère} à 4 ^{ème} Journée Challenge Avenirs	3 €	<i>3 € par nageur et par épreuve</i>
1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Journée Découv'Nat	3 €	<i>3 € par nageur et par épreuve</i>
Meeting International Avenirs Open	3 € & 0 €	<i>3 € par nageur et par épreuve / Gratuité pour les relais</i>
1 ^{ère} et 2 ^{ème} Journée des Eliminatoires Médailles en N'Ord	3 €	<i>3 € par nageur et par épreuve</i>
Finale Médailles en N'Ord		<i>Gratuité des engagements pour les nageurs qualifiés</i>
Championnat du Nord Open des Maîtres	3 € & 5 €	<i>3 € par nageur par épreuve 5 € par relais</i>
Championnat Départemental & Meeting Open du Nord	3 € & 6 €	<i>3 € par nageur par épreuve 6 € par relais</i>
Coupe Tristram (Finale directe)	10 €	<i>10 € par équipe</i>

10.3 – AIDE AUX CLUBS.

Outre une aide pour l'accès au haut niveau, dont les modalités sont, chaque saison, définies en cours de saison par le Comité Directeur, le Comité Départemental attribuera aux clubs une participation de 100€ pour chaque nageur qui participera aux Championnats de France Jeunes – Lucien ZINS.

TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION

11.1 – AUTORISATION DE DEPLACEMENT.

Il est rappelé ici que, **pour des raisons impérieuses de maintien de la couverture de l'assurance liée à votre licence notamment, tout club se déplaçant lors d'une compétition ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional et/ou fédéral) doit IMPERATIVEMENT faire une demande d'autorisation de déplacement préalablement à ce déplacement.**

Cette demande concerne une équipe de natation ou un nageur(euse), une équipe de water-polo ou une équipe de natation artistique ou une nageuse, participant à toute compétition, meeting, challenge, coupe de la ville, tournoi ou match amical... que ce soit dans le Nord, en France ou à l'étranger.

Cette demande préalable doit être rédigée sur le formulaire que vous trouverez ci-après et envoyée suffisamment tôt (+/- 1 mois avant) par courrier postal à l'attention de :

M. Benjamin MERCIER
Président du Comité Départemental Nord de Natation
13, Les Bruyères
59510 FOREST-SUR-MARQUE

ou par mail : benjaminmercier@free.fr

Après validation par ses soins, le Président du Comité Départemental fera suivre la demande au Comité Régional. Aussi, il est inutile d'envoyer votre demande d'autorisation de déplacement directement ou conjointement au Comité Régional.

11.2 – AUTORISATION D'ORGANISATION.

De la même manière, toute organisation par un club d'une compétition, d'un meeting, d'un challenge, d'une coupe de la ville, d'un tournoi ou d'un match amical..., ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional ou fédéral), doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une demande d'autorisation DIRECTEMENT AUPRES DE LA LIGUE REGIONALE sur le formulaire que vous trouverez ci-après, **et envoyée suffisamment tôt (au plus tard 1 mois avant) à :**

Ligue Régionale Hauts-de-France de Natation
138 Bis Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION **NORD**

LIGUE REGIONALE
DES HAUTS-DE-FRANCE
138 Bis Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES



Nom & adresse du club demandeur

.....
.....
.....
.....

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Le club de

sollicite l'autorisation de se déplacer sur la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le sport amateur de la natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les sociétaires de ce club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Départemental

Autorise
N'autorise pas
Signature

Avis du Comité Régional

Autorise
N'autorise pas
Signature

NOEUX-LES-MINES, le

,
Le Secrétaire Général,
Signature

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION



LIGUE REGIONALE
DES HAUTS-DE-FRANCE
138 Bis Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES



Nom & adresse du club demandeur

.....
.....
.....
.....

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

Le club de

sollicite l'autorisation d'organiser la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le sport amateur de la natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les sociétaires de ce club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Départemental

Autorise
N'autorise pas
Signature

Avis du Comité Régional

Autorise
N'autorise pas
Signature

NOEUX-LES-MINES, le _____ ,
Le Secrétaire Général,
Signature

TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES

SITE DEPARTEMENTAL : www.nordnatation-ffn.net

ENVOI DES ENGAGEMENTS :

Les fichiers informatiques doivent être transmis via Extranat.fr ou sous fichier excel (uniquement pour la finale de la coupe Tristram).

Un bordereau récapitulatif doit OBLIGATOIREMENT être envoyé à :

Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS & AUTRES SOMMES DUES :

- par déduction de leur montant du « compte de paiement », pour les clubs ayant souscrit à ce système
- par chèque accompagnant l'envoi obligatoire du bordereau récapitulatif à Mme RUSSE
- par virement bancaire sur le compte du Comité Départemental Nord de Natation

ENVOI DES RESULTATS :

Tous les résultats des compétitions (à centre unique, de district, de club ou compétition extérieure à la région) doivent être envoyés sous forme informatique à :

- M. Jean-Philippe RETHORE (Adresse mail : jphr59@gmail.com)

ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL :

A payer par chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation ou par virement bancaire.

ADRESSES :

Président.

Benjamin MERCIER
13, Les Bruyères
59510 FOREST-SUR-MARQUE
benjaminmercier@free.fr

Secrétaire

Christophe VANHEMS
100 Rue des bleuets
59240 DUNKERQUE
christophe.vanhems@wanadoo.fr
06-09-80-14-80

ENVOI DE TOUS LES CHEQUES & BORDEREAUX

Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

Trésorier

Grégory MERCIER
7 Rue André Gide
59420 MOUVAUX

**TITRE 5 : REGROUPEMENTS
ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION**

EQUIPE DEPARTEMENTALE JEUNES ET AVENIRS.

JEUNES

A VENIR

AVENIRS :

A VENIR

EQUIPE DEPARTEMENTALE JUNIORS.

JUNIORS 1, 2 et 3 :

Nageurs qualifiés aux Championnats de France JUNIORS au 28 février 2020.

Lieu et Compétition : Championnats Régionaux les 12,13 et 14 Mars à Amiens. La liste des nageurs qualifiés sera publiée le 03 mars 2021.

POUR CES 3 SELECTIONS

Prise en charge intégrale des sélectionnés déplacement, séjour et inscriptions pour les équipes Jeunes et Avenirs et seulement prise en charge pour le séjour et inscriptions pour l'équipe Juniors. Les inscriptions se feront sous notre responsabilité et sous la bannière Nord

Frais administratifs de gestion des sélections : 25 Euros /nageur.

TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETITIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL NORD ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION

Lieux des compétitions (*) : les organisateurs de compétitions, qui ont vu leur événement annulé lors de la saison 2019-2020, se verront proposer prioritairement l'organisation de l'édition de la saison 2020-2021.

DATE	COMPETITION	LIEU	NAGEURS SANS ENF AUTORISES	ENGAGEMENTS EXTRANAT.FR & TABLEAU EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
4 octobre 2020	Critérium de rentrée 1ère Journée	District			3 € par épreuve	1 réunion	Jeunes, Juniors & Seniors	F : 2010 & avant G : 2009 & avant
17 octobre au 1er novembre 2020	VACANCES SCOLAIRES							
18 octobre 2020	Critérium de rentrée 2ème Journée	District			3 € par épreuve	1 réunion	Jeunes, Juniors & Seniors	F : 2010 & avant G : 2009 & avant
7 et/ou 8 novembre 2020	Challenge Avenirs – Plot 1 & Plot 2	District	OUI	Extranat.fr	3 € par épreuve	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
5 et/ou 6 décembre 2020	Challenge Avenirs – Plot 3	District	OUI	Extranat.fr	3 € par épreuve	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
5 et/ou 6 décembre 2020	Découv'Nat 1ère Journée	District	NON	Extranat.fr	3 € par épreuve	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
12 et 13 décembre 2020	Championnat du Nord Open Hiver (bassin de 25 mètres)	SAINT-POL/MER			3 € par épreuve	4 réunions	Jeunes, Juniors & Seniors (suivant grille)	F : 2010 & avant G : 2009 & avant
19 décembre 2020 au 3 janvier 2021	VACANCES SCOLAIRES							
16 et/ou 17 janvier 2021	Challenge Avenirs – Plot 4	District	OUI	Extranat.fr	3 € par épreuve	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
16 et/ou 17 janvier 2021	Découv'Nat 2ème Journée	District	NON	Extranat.fr	3 € par épreuve	2 réunions	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
31 janvier 2021	Éliminatoires Médailles en N'Ord 1ère journée	District			3 € par épreuve	2 réunions	Juniors 1-Juniors 2 + Seniors	F : 2007 & avant G : 2006 & avant
20 février au 77 mars 2021	VACANCES SCOLAIRES							
21 mars 2021	Éliminatoires Médailles en N'Ord 2ème journée	District			3 € par épreuve	2 réunions	Juniors 1-Juniors 2 + Seniors	F : 2007 & avant G : 2006 & avant

EN GRAS SUR FOND GRIS : COMPETITION A CENTRE UNIQUE

DOCUMENT MIS A JOUR LE 14 AOUT 2020

DATE	COMPETITION	LIEU	NAGEURS SANS ENF AUTORISES	ENGAGEMENTS EXTRANAT.FR & TABLEAU EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
4 avril 2021	Meeting International Avenirs Open	GRAVELINES(*) (Sportica)			3 € par épreuve Relais : gratuit	2 réunions	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
10 & 11 avril 2020	Championnat du Nord Open des Maîtres	A DETERMINER			3 € par épreuve 5 € par relais	3 réunions	Maîtres	2001 & avant
24 avril au 09 mai 2021	VACANCES SCOLAIRES							
9 mai 2021	Coupe Tristram – Finale directe (bassin de 25 mètres)	FOURMIES (*)	OUI	Extranat.fr & tableau Excel	10 € par équipe	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après
9 mai 2021	Finale Médailles en N'Ord (bassin de 25 mètres)	ESTAIRES (*)			Gratuité des engagements	1 réunion	Juniors (Juniors 1 & Juniors 2) + Seniors	F : 2007 & avant G : 2006 & avant
22 & 23 mai 2021	Championnat Départemental & Meeting Open du Nord (bassin de 50 mètres)	DUNKERQUE (*)			3 € par épreuve 6 € par relais	4 réunions	Jeunes, Juniors & Seniors (suivant grille)	F : 2010 & avant G : 2009 & avant
20 juin 2021	Découv'Nat 3 ^{ème} Journée	District	NON	Extranat.fr	3 € par épreuve	1 réunion	Avenirs & après	F : 2011 & après G : 2010 & après

EN GRAS SUR FOND GRIS : COMPETITION A CENTRE UNIQUE

DOCUMENT MIS A JOUR LE 14 AOUT 2020

Compétitions à Label National ou International	
27, 28 et 29 novembre 2020	Meeting d'Amiens
12, 13 et 14 février 2021	Meeting de Béthune
26, 27 et 28 mars 2021	Meeting de Lille

CONDITIONS DE PARTICIPATION LIEES A L'ENF :

- Pour les catégories Jeunes (filles nées en 2010 et avant et garçons nés en 2009 et avant) et après : pas d'obligation ENF.
- Pour les catégories Avenirs (filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après) : ces nageurs sont soumis aux obligations et règles du Challenge Avenirs.

CRITERIUM DE RENTREE

1^{ère} JOURNEE

4 OCTOBRE 2020

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Via EXTRANAT-FR 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Jeunes Juniors Seniors F 2010 et Avant G 2009 et Avant

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 – 100 NL ; 50 – 100 Papillon ; 200 4 Nages ; 50 – 100 Dos ; 50 – 100 Brasse

Relais 4x50 NL

Relais 4x50 4 Nages.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES</u>
Compétition individuelle de district	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Jeunes Juniors Seniors F : 2010 & Avant G : 2009 & Avant

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 – 200 NL ; 50 – 200 Papillon ; 100 4 Nages ; 50 – 200 Dos ; 50 – 200 Brasse.

Relais 4x50 NL (jeunes, junior, senior)

Relais 4x50 4 Nages (jeunes, junior, senior).

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHALLENGE AVENIRS

PLOT 1 & PLOT 2

7 et/ou 8 NOVEMBRE 2020

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> Via EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F : 2011 & Après G : 2010 & Après

OBJECTIF :

Le **challenge Avenirs** permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans Pass'Compétition, ni Pass'sports de l'eau, ni Sauv'nage, avec pour objectifs de :

- Découvrir et pratiquer la natation course en situation réelle
- Permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de la compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline
- Mesurer sa progression tout au long de son parcours.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition

Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition.

Chaque nageur devra être titulaire d'une licence natation pour tous ou compétiteur pour s'inscrire à ce challenge.

Les épreuves du **Découv'nat** sont ouvertes aux nageurs titulaires du Pass'Compét Catégories Avenirs et plus jeunes.

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

3 épreuves au maximum par réunion :

Plot 1 (1^{ère} réunion) : 25 Papillon- 50 Brasse/NL - 100 4 Nages- 25 Brasse- 50 Papillon/Dos (3 épreuves maximum)

Plot 2 (1^{ère} réunion) : 25 NL – 50 Dos/Brasse – 100 NL- 25 Dos – 50 Brasse/NL (3 épreuves maximum)



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

CHALLENGE AVENIRS

PLOT 3

DECOUV'NAT 1^{ère} JOURNEE

5 et/ou 6 DECEMBRE 2020

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> Via EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Avenirs et plus jeunes F : 2011 & Après G : 2010 & Après

OBJECTIF :

Le **challenge Avenirs** permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans Pass'Compétition, ni Pass'sports de l'eau, ni Sauv'nage, avec pour objectifs de :

- Découvrir et pratiquer la natation course en situation réelle
- Permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de la compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline
- Mesurer sa progression tout au long de son parcours.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'École de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition

Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition.

Chaque nageur devra être titulaire d'une licence natation pour tous ou compétiteur pour s'inscrire à ce challenge.

Les épreuves du **Découv'nat** sont ouvertes aux nageurs titulaires du Pass'Compet Catégories Avenirs et plus jeunes.

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

Challenge Avenirs :

Plot 3 : 25 Papillon- 50 Brasse/NL - 100 4 Nages- 25 Brasse- 50 Papillon/Dos (3 épreuves maximum)

Découv'Nat 1 :

50 Dos – 50 Brasse - 100 4 Nages – 50 Papillon – 50 NL pas de limitation d'engagements



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

CHAMPIONNAT DU NORD OPEN HIVER SAINT-POL 12 & 13 DECEMBRE 2020

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> Via EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle	3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	Jeunes Juniors Seniors F : 2010 & Avant G : 2009 & Avant

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé le temps dans chaque épreuve de la grille qualificative (**Grilles Départementale 2020/2021 petit ou grand bassin identiques à celles de 2019/2020**) de leur catégorie d'âge la saison précédente (2019-2020) ou depuis le début de la saison 2020-2021.

LES SERIES DES 400, 800 et 1500 pourront si nécessaire être nagées à 2 par couloir

La grille pour les juniors est divisée en Junior 1 (F2007/2006 ; G2006/2005) et Junior 2 (F2005/2004 ; G2004/2003) par contre pour les Jeunes grille par année d'âge Jeune 1 (F2010 G2009), Jeune 2 (F2009 G2008) et Jeune 3 (F2008 G2007) et pour les Séniors une seule grille

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont sous forme de classement au temps :

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
200 4N Dames	100 Pap Dames	400 NL Dames	200 Pap Dames
400 NL Messieurs	100 Pap Messieurs	200 4N Messieurs	200 Pap Messieurs
100 Brasse Dames	50 Brasse Dames	100 NL Dames	100 Dos Dames
100 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs	100 NL Messieurs	100 Dos Messieurs
50 Pap Dames	200 Dos Dames	200 Brasse Dames	200 NL Dames
50 Pap Messieurs	200 Dos Messieurs	200 Brasse Messieurs	200 NL Messieurs
1500 NL Dames	50 NL Dames	50 Dos Dames	400 4N Messieurs
	50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs	800 NL Dames
	400 4N Dames	1500 NL Messieurs	
	800 NL Messieurs		

RECOMPENSES :

Médaille et bon d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} toutes catégories

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.
Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

GRILLE DEPARTEMENTALE

Performances TOUS BASSINS

Épreuves MESSIEURS	JEUNE 1	JEUNE 2	JEUNE 3
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.15.00	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.46.00	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.50.00	5.40.00	5.30.00
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.26.00	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.10.00	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	44.00	43.00	42.00
100 Brasse	1.36.00	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	38.00	37.00	36.00
100 Papillon	1.28.00	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.27.00	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	3.02.00	2.57.00	2.52.00
DAMES	JEUNE 1	JEUNE 2	JEUNE 3
50 Nage libre	36.00	35.00	34.00
100 Nage libre	1.17.00	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.47.00	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.55.00	5.45.00	5.35.00
50 Dos	42.00	41.00	40.00
100 Dos	1.28.00	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.12.00	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	46.00	45.00	44.00
100 Brasse	1.38.00	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.33.00	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	43.00	42.00	41.00
100 Papillon	1.31.00	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.33.00	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.07.00	3.04.00	3.02.00

ATTENTION

Limitation à 3 séries filles et 3 séries garçons pour les 800 NL, 1500NL et 400 4N, les meilleurs temps seront pris en considération. Néanmoins nous pourrions tenir compte des temps de la saison dernière pour ces 3 courses.

GRILLE DEPARTEMENTALE

Performances TOUS BASSINS

Épreuves MESSIEURS	JUNIOR 1	JUNIOR 2	SENIORS
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	JUNIOR 1	JUNIOR 2	SENIORS
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.40.60	2.35.60	2.30.60
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.0
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00

ATTENTION

Limitation à 3 séries filles et 3 séries garçons pour les 800 NL, 1500NL et 400 4N, les meilleurs temps seront pris en considération. Néanmoins nous pourrons tenir compte des temps de la saison dernière pour ces 3 courses.



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

CHALLENGE AVENIRS

PLOT 4

DECOUV'NAT 2^{ème} JOURNEE

16 et/ou 17 JANVIER 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> Via EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Avenir et plus jeune F : 2011 & Après G : 2010 & Après

OBJECTIF :

Le **challenge Avenirs** permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans Pass'Compétition, ni Pass'sports de l'eau, ni Sauv'nage, avec pour objectifs de :

- Découvrir et pratiquer la natation course en situation réelle
- Permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de la compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline
- Mesurer sa progression tout au long de son parcours.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'École de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition

Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition.

Chaque nageur devra être titulaire d'une licence natation pour tous ou compétiteur pour s'inscrire à ce challenge.

Les épreuves du **Découv'nat** sont ouvertes aux nageurs titulaires du Pass'Compet Catégories Avenirs et plus jeunes.

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

Challenge Avenirs :

Plot 4 : 25 NL – 50 Dos/Brasse – 100 NL- 25 Dos – 50 Brasse/NL (3 épreuves maximum)

Découv'Nat 2 :

100 NL ou 200 NL-100 Brasse – 50 Papillon ou 100 Papillon – 100 Dos. 4 épreuves maximum (et les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves du même style) pas de limitation d'engagements



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

MEDAILLES EN N'ORD

1^{ère} Journée

31 JANVIER 2021

FINALE EN BASSIN DE 25M LE DIMANCHE 9 MAI 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Junior 1: F : 2007/2006 G : 2006/2005 Junior 2 & Seniors F : 2005 & Avant G : 2004 & Avant

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

Première Journée et Deuxième Journée (pour la 1^{ère} Journée le programme est inversé, la 1^{ère} réunion devient la deuxième et vice versa) :

1^{ère} réunion : 200 4 Nages, 100 Papillon, 50 Brasse, 100 NL, 50 Dos

2^{ème} Réunion : 400 NL, 100 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 50 NL

Les 2 réunions doivent être séparées d'au moins d'1/2 heure.

A l'issue de chaque journée un classement par épreuve sera établi consultable sur le site internet du comité (www.nordnatation-ffn.net) Junior 1 et Junior 2 et Séniors

La qualification à la finale se fera suivant le même processus que celui qui concernait la médaille des benjamins via le site du Comité (Finales Junior 1 et Finales Junior 2 et Séniors)

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

MEDAILLES EN N'ORD

2^{ème} Journée

21 MARS 2021

FINALE EN BASSIN DE 25M LE DIMANCHE 9 MAI 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Junior 1: F : 2007/2006 G : 2006/2005 Junior 2 & Séniors F : 2005 & Avant G : 2004 & Avant

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

Première Journée et Deuxième Journée (pour la 1^{ère} Journée le programme est inversé, la 1^{ère} réunion devient la deuxième et vice versa) :

1^{ère} réunion : 200 4 Nages, 100 Papillon, 50 Brasse, 100 NL, 50 Dos

2^{ème} Réunion : 400 NL, 100 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 50 NL

Les 2 réunions doivent être séparées d'au moins d'1/2 heure.

A l'issue de chaque journée un classement par épreuve sera établi consultable sur le site internet du comité (www.nordnatation-ffn.net) Junior 1 et Junior 2 et Sénior

La qualification à la finale se fera suivant le même processus que celui qui concernait la médaille des benjamins via le site du Comité (Finales Junior 1 et Finales Junior 2 et Sénior)

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

MEETING INTERNATIONAL AVENIR OPEN

GRAVELINES (Piscine SPORTICA) (*)

4 AVRIL 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve Gratuit pour les relais	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Filles Nées en 2011 & Après Garçons Nés en 2010 & Après

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

CATEGORIES :

2 catégories

Avenirs 1 : Filles nées en 2012 et Après, Garçons nés en 2011 et Après

Avenirs 2 : Filles nées en 2011, Garçons nés en 2010

PROGRAMME :

Le Matin :

50 Nage Libre F&G – 50 Dos F&G – 50 Brasse F&G - 50 Papillon F&G

Pause

100 Nage Libre classement au temps F&G

L'Après Midi :

100 4 Nages classement au temps

Pause

Finales A pour les Avenirs 1 et Finales A pour les Avenirs 2 Filles et Garçons sur chaque 50M

Pause

Les relais 4 Nages F&G seront nagés à l'issue des finales et pourront être constitués sur place le matin

Donc à l'issue des séries des 50, les 8 premières filles Avenirs 1 et Avenirs 2 et les 8 premiers garçons Avenirs 1 et Avenirs 2 par épreuve seront qualifiés pour les finales qui se dérouleront l'après-midi

RECOMPENSES :

Médailles aux 3 Premiers de chaque finale par catégories et médailles à l'issue du 200 NL et 100 4N classement au temps par catégories

ENGAGEMENTS :

Pas de grille de temps.

Les inscriptions seront ouvertes sur extranat.fr : les droits d'engagement sont fixés à 3 euros par épreuve et pourront être réglés sur place uniquement pour les clubs étrangers.

Seuls les clubs étrangers peuvent faire parvenir leurs engagements au format Excel. Les engagements seront à régler au Comité du Nord de Natation à l'attention de **madame Catherine Russe – 36 Rue de Rennes - 59200 TOURCOING (districtnc@orange.fr)** avec le bordereau extranat validé récapitulatif par chèque à l'ordre du Comité du Nord de Natation.

Afin d'assurer le bon déroulement du Meeting, le comité organisateur se réserve le droit de refuser des engagements et de modifier les horaires de la compétition

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN DES MAÎTRES

Samedi 10 et Dimanche 11 Avril 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS VIA EXTRANAT.FR</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'ÂGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	3 € par épreuve 5 € par relais	Bassin de 25 ou 50 mètres 2 journées 3 réunions	Maîtres (2000 & Avant)

PROGRAMME ET HORAIRES :

Le Club Organisateur et la Commission Départementale Maître concernée, se réserve le droit de modifier le programme et les horaires suivant le nombre de réunion et du type de bassin.

Samedi 10 avril 2021

O.P. : 14H00 – D.E. : 15H00

- 1/2. 800 m Nage Libre Messieurs / 800 Nage Libre Dames
- 3/4. 100 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 5/6. 50 m Dos Dames / Messieurs
- 7/8. 200 m Brasse Dames / Messieurs
- 9/10. 100 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 11/12. 200 m Papillon Dames / Messieurs
- 13/14. Relais 4 x 50 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 15. Relais 4 x 50 m Nage Libre Mixte

Dimanche 11 avril 2021

O.P. : 8H30 – D.E. : 9H30

- 1/17. 400 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 18/19. 200 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 20/21. 50 m Brasse Dames / Messieurs
- 22/23. 100 m Papillon Dames / Messieurs
- 24/25. 100 m Dos Dames / Messieurs
- 26/27. Relais 4 x 100 m NL Dames/Messieurs
- 28. Relais 4 x 100 m Nage Libre Mixte

O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30

- 29/30. 400 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 31/32. 100 m Brasse Dames / Messieurs
- 33/34. 200 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 35/36. 50 m Papillon Dames / Messieurs
- 37/38. 200 m Dos Dames / Messieurs
- 39/40. 50 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 41/42. Relais 4 x 50 m 4N Dames / Messieurs
- 43. Relais 4 x 50 m 4 Nages Mixte

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr

Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.

Règlement sportif:

Les relais mixtes seront obligatoirement composés de 2 Dames et 2 Messieurs.
 La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.
Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0.
Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

Jury / Forfaits

Pour le bon déroulement de la compétition, chaque club est tenu de présenter au moins 1 officiel (même nageur).
 Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition.

Catégories

Epreuves Individuelles		
Maîtres C0 : 1997 à 2001	Maîtres C6 : 1967 à 1971	Maîtres C12 : 1937 à 1941
Maîtres C1 : 1992 à 1996	Maîtres C7 : 1962 à 1966	Maîtres C13 : 1932 à 1936
Maîtres C2 : 1987 à 1991	Maîtres C8 : 1957 à 1961	Maîtres C14 : 1927 à 1931
Maîtres C3 : 1982 à 1986	Maîtres C9 : 1952 à 1956	Maîtres C15 : 1922 à 1926
Maîtres C4 : 1977 à 1981	Maîtres C10 : 1947 à 1951	Maîtres C16 : 1917 à 1921
Maîtres C5 : 1972 à 1976	Maîtres C11 : 1942 à 1946	

Epreuves de Relais (Dames / Messieurs / Mixtes)	
Maîtres R0 : 80 à 99 ans	Maîtres R4 : 200 à 239 ans
Maîtres R1 : 100 à 119 ans	Maîtres R5 : 240 à 279 ans
Maîtres R2 : 120 à 159 ans	Maîtres R6 : 280 ans et plus
Maîtres R3 : 160 à 199 ans	

Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0.
Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

Organisation des séries

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.
 Les épreuves de 400 nage libre et 800m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Classements

Classement au temps par catégorie.
 Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

Récompenses

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Médaille aux relayeurs du premier relais par catégorie Maîtres.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- M. Philippe ROUBLIQUE : philippe.roubligue@wanadoo.fr
- Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

COUPE TRISTRAM (Finale directe)

FOURMIES(*)

9 MAI 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition Par équipe à centre unique	Via EXTRANAT.FR et Engagements complémentaires sous tableau Excel 10€ par équipe	Bassin de 25 mètres 1 réunion	<u>Avenir</u> F : 2011 & Après G 2010 & Après

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation.

PROGRAMME :

50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse - 50NL - Pause de 15 min - 4 x 100 NL

ENGAGEMENTS :

Via Extranat.fr pour les équipes « Pass'Compet » et engagements complémentaires à envoyer sous fichier excel au club organisateur pour les équipes comportant des nageurs « non Pass'Compet »

REGLEMENT SPORTIF :

Compétition par équipe ouverte à tous les licenciés Avenirs et Plus jeunes possédant ou ne possédant pas le Pass'Compet

Chaque équipe est composée de 4 nageurs ou 4 nageuses uniquement (pas d'équipe mixte).

Un nageur par épreuve individuelle. Les 4 mêmes nageurs constituent le relais.

Un(e) seul(e) remplaçant(e) par équipe peut être engagé sur 50 NL nagé à l'entracte.

Les courses seront nagées selon le temps d'engagement.

CLASSEMENT :

Il est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité du total des points entre des équipes le temps du relais départagera les équipes ex aequo pour le classement final.

RECOMPENSES :

Coups et médailles aux 6 meilleures équipes. La coupe TRISTRAM au premier club addition des points des équipes premières filles et garçons. Pour l'attribution de la Coupe en cas d'égalité de points entre 2 clubs l'addition des performances des 2 relais départageront les clubs.

OFFICIELS & AMENDES :

Chaque club ayant une équipe participante devra fournir au moins un officiel.

RESULTATS :

Envoyer le tout par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION NORD

FINALE MEDAILLES EN N'ORD

Bassin de 25 mètres

ESTAIRES (*)

9 MAI 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	Suivant le processus mis en place par la Commission Informatique via le site Départemental	Bassin de 25 mètres 1/2 Journée 2 réunions	<u>Junior 1:</u> F :2007/2006 G: 2006/2005 <u>Junior 2 & Séniors</u> F :2005 & Avant G :2004 & Avant
	Gratuité des engagements		

ORGANISATEUR :

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Natation Course (www.nordnatation-ffn.net).

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 400 NL - 100 Brasse - 50 Papillon - 100 Dos - 50 NL

2^{ème} réunion : 200 4 Nages - 100 Papillon - 50 Brasse - 100 NL - 50 Dos

ENGAGEMENTS :

Engagements via Extranat.fr, suite à la liste des qualifiés publiée (Juniors 1 et Juniors 2+ Sénior par épreuve).

Maximum de 2 engagements par nageur et par réunion soit 4 finales maximum au total.

Aucune modification ne sera acceptée après chaque étape et donc les sélectionnés définitifs seront déterminés par la procédure mise en place.

Seuls les forfaits de dernière minute permettant un repêchage seront acceptés jusqu'à cinq jours avant la compétition.

RECOMPENSES :

Médailles aux trois premiers de chaque épreuve par groupe d'âge : « Junior 1 et Junior 2 + Sénior » + un cadeau au premier, **les Elites ou Juniors sélectionnés aux Championnats de France participants et classés dans les 3 premiers ne seront pas pris en compte pour le podium.**

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL & MEETING DU NORD OPEN
	DUNKERQUE (*)
	22 & 23 MAI 2021

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique <u>Qualificative aux Championnats Nationaux Estivaux</u>	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve 6 € par relais MAXI : 6 par nageur non compris les relais	Bassin de 50 mètres 2 journées 4 réunions	Jeunes Juniors Seniors F : 2010 & Avant G : 2009 & Avant

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr.

Nombre d'engagement limités à 6 (six) par nageurs, relais non-compris.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé **obligatoirement** le temps de la grille qualificative Eté.

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte. Cependant, les droits de ces engagements resteront acquis au Comité Départemental (paragraphe 2.2, dernier alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

Aucune modification ou ajout, même hors classement, après la date limite ou sur place le jour de la compétition ne sera accepté (paragraphe 2.2, 3^{ème} alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

PROGRAMME :

Principe des séries nagées le matin avec classement au temps par catégories d'âge et finales A et B « toutes catégories » pour les 50, 100 et 200 mètres dans tous les styles de nages.

Pour les 100 m, finales jeunes mises en place ne concernant que les nageurs de la catégorie Jeune non qualifiés en finale A ou B

Les Relais sont nagés en fin de matinée, classement au temps

Les 400 NL sont nagés l'après-midi en début de réunion, classement au temps.

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
	400 NL Messieurs		400 NL Dames
200 NL Dames	Finales B & A	200 NL Messieurs	Finales B & A
200 Brasse Messieurs	Finales B & A	200 Brasse Dames	Finales B & A
100 Dos Dames	Finales B & A +Finale Jeunes	100 Dos Messieurs	Finales B & A+ Finale Jeunes
100 Pap Messieurs	Finales B & A+ Finale Jeunes	100 Pap Dames	Finales B & A+ Finale Jeunes
200 4N Dames	Finales B & A	200 4N Messieurs	Finales B & A
50 NL Messieurs	Finales B & A	50 NL Dames	Finales B & A
50 Pap Dames	Finales B & A	50 Pap Messieurs	Finales B & A
200 Dos Messieurs	Finales B & A	200 Dos Dames	Finales B & A
100 NL Dames	Finales B & A+ Finale Jeunes	100 NL Messieurs	Finales B & A+ Finale Jeunes
100 Brasse Messieurs	Finales B & A + Finale Jeunes	100 Brasse Dames	Finales B & A+ Finale Jeunes
200 Pap Dames	Finales B & A	200 Pap Messieurs	Finales B & A
50 Dos Messieurs	Finales B & A	50 Dos Dames	Finales B & A
50 Brasse Dames	Finales B & A	50 Brasse Messieurs	Finales B & A
4X100 NL Messieurs		4X100 NL Dames	

RECOMPENSES :

Bon d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} de la finale A et 400 NL toutes catégories.

Relais : trophée aux trois premiers

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

GRILLE DEPARTEMENTALE ETE

Performances TOUS BASSINS

Épreuves MESSIEURS	JEUNE 1	JEUNE 2	JEUNE 3
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.15.00	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.46.00	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.50.00	5.40.00	5.30.00
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.26.00	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.10.00	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	44.00	43.00	42.00
100 Brasse	1.36.00	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	38.00	37.00	36.00
100 Papillon	1.28.00	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.27.00	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	3.02.00	2.57.00	2.52.00
DAMES	JEUNE 1	JEUNE 2	JEUNE 3
50 Nage libre	36.00	35.00	34.00
100 Nage libre	1.17.00	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.47.00	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.55.00	5.45.00	5.35.00
50 Dos	42.00	41.00	40.00
100 Dos	1.28.00	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.12.00	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	46.00	45.00	44.00
100 Brasse	1.38.00	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.33.00	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	43.00	42.00	41.00
100 Papillon	1.31.00	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.33.00	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.07.00	3.04.00	3.02.00

GRILLE DEPARTEMENTALE ETE

Performances TOUS BASSINS

Épreuves MESSIEURS	JUNIOR 1	JUNIOR 2	SENIORS
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	JUNIOR 1	JUNIOR 2	SENIORS
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.40.60	2.35.60	2.30.60
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.0
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Via EXTRANAT.FR 3 € par épreuve pour chaque journée	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F : 2011 & Après G : 2010 & Après

OBJECTIF :

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions.

Les épreuves du Découv'nat sont ouvertes aux nageurs titulaires du Pass'Compet Catégories Avenirs et plus jeunes.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

100 (NL, Brasse, Papillon, Dos) - 200 (NL, Dos) AVENIRS 1, 2 et 3 - 200 (Brasse, Papillon) AVENIRS 3.
400 filles 2011 et garçons 2010 à condition d'avoir réalisé un temps inférieur à 3'50''00 sur le 200 NL dans la saison 2020/2021.

4 épreuves au maximum (au choix dans le même style soit 100 ou 200)

TITRE 7 : NATATION ARTISTIQUE

1. COMPETITION CRITERIUM

Cette compétition est ouverte aux clubs du Nord et de Picardie.

Nageurs / nageuses

Né(e)s en 2010 et après

Pas de niveau minimum requis mais les nageurs / nageuses ne doivent pas participer ni en championnat régional ni en challenge régional

Epreuves

2 épreuves indépendantes

Epreuve 1 : ballet d'équipe 2 minutes \pm 15 secondes

Effectif : 4 à 8 nageuses

Un deuxième ballet peut être engagé si le premier comporte un effectif de minimum de 6 nageuses

Epreuve 2 : relais

2 relais maximum par club : 4 largeurs (largeur 1 en dos, largeur 2 en godille tête, largeur 3 en crawl, largeur 4 en rétropédalage avant), départ dans l'eau

Classements

Calcul de la moyenne d'âge de l'équipe puis 4 classements :

- 1 Nord moins de 10 ans
- 1 Picardie moins de 10 ans
- 1 Nord + de 10 ans
- 1 Picardie + de 10 ans

2. COMPETITION POUSSINES

Cette compétition est ouverte à tous les clubs des Hauts de France.

Nageurs / nageuses

Né(e)s en 2012 et après

Titulaire du sauv'nage

Epreuves

2 épreuves indépendantes

Epreuve 1 : figures imposées

2 figures obligatoires

- Périlleux arrière groupé
- Ballet leg simple (jambe au choix) avec des frites

Evaluation

Acquis / non acquis

Epreuve 2 : ballet (effectif au choix de 1 à 10 nageuses)

1 minute 30 ± 15 secondes
Matériel autorisé (queue de Sirènes ou autre)
Eléments imposés : Kick, battements costaux, voilier

Evaluation

Par les nageuses du critérium
Par critère : déplacements, variété, interprétation musicale

Récompenses

Pas de classement, remise de diplôme et médaille à l'ensemble des participant(e)s

3. DATE ET LIEU

Date : mai 2021 en fonction du calendrier régional

Lieu : Marcq en Baroeul

En cas de motif impérieux n'autorisant pas le déplacement d'un club, si celui-ci peut accéder à une piscine de proximité, la participation par visio sera envisagée.

4. ENGAGEMENTS

Date limite d'engagement : 1 semaine avant la compétition

Frais d'engagements

Nageur / nageuse du Nord : 5 euros / nageuse
Nageur / nageuse autre département : 6 euros / nageuse

Paiement

- Par chèque, à l'ordre du comité Nord de natation, à envoyer à
Patricia Kulczycki Delansay
51 rue Delcourt
59700 Marcq en Baroeul
- Par virement : envoyer le justificatif de virement sur synchronord@gmail.com

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 15629	Guichet 02720	N° compte 00045806901	Clé 09	Devise EUR	Domiciliation CCM MARCQ EN BAROEUL
Identifiant international de compte bancaire		IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1562 9027 2000 0458 0690 109			CMCIFR2A	
Domiciliation CCM MARCQ EN BAROEUL MOUVAUX 88 RUE DE ROUBAIX 59420 MOUVAUX ☎ 0 820 352 242 (Service 0,12 €/min + prix appel)			Titulaire du compte (Account Owner) CTE DEPART NORD FED FR NATATION CHEZ MONSIEUR MERCIER GREGORY 7 RUE JEAN MOULIN 59420 MOUVAUX		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE : **« PASS'SPORTS DE L'EAU » (ENF 2)** **« CHALLENGE AVENIRS » (ENF 3 NATATION COURSE & EAU LIBRE)**

NAGEURS CONCERNES PAR L'ENF

Les nageurs (et poloistes) de la catégorie « Jeunes » (garçons nés en 2009 et avant (11 ans et plus) et filles nées en 2010 et avant (10 ans et plus) ne sont plus soumis à l'obligation d'être titulaires des trois niveaux de l'ENF pour participer aux compétitions.

Les nageurs (et poloistes) de la catégorie « Avenirs » (garçons nés en 2010 et après (10 ans et moins) et filles nées en 2011 et après (9 ans et moins), sont donc, quant à eux, toujours soumis aux obligations liées à l'ENF.

Cas spécifique concernant la Natation Artistique : les catégories d'âge de cette discipline étant différentes de celles de la Natation Course (et du Water-polo), il est convenu que les filles et garçons né(e)s en 2012 et après sont soumis aux tests ENF. Les filles et garçons né(e)s en 2011 et avant peuvent accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'Compétition Natation Artistique.

Pour la Natation Artistique et le Water-polo, les athlètes soumis à l'ENF, sont tenus de respecter la chronologie des tests ENF pour obtenir le Pass'compétition de la discipline concernée, à savoir : (Sauv'nage (ENF 1), puis Pass'Sports de l'eau (ENF 2), et enfin Pass'Compétition (ENF 3)), avant d'accéder à la compétition.

Pour la Natation Course et l'Eau libre, les nageurs sont soumis aux spécificités du « Challenge Avenirs », dont vous trouverez les dispositions pages 50 et 51.

L'ensemble des vidéos de l'École de la Natation Française sont accessibles dans la partie École de la Natation Française de la rubrique « Natation pour tous » du site internet de la FFN (www.ffnatation.fr).

POUR LES NAGEURS SOUMIS A L'ENF : **« PASS'SPORTS DE L'EAU » (ENF 2)**

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES DE L'ENF 2.

« L'organisation du « Pass'sports de l'eau » peut être confiée à la structure agréée E.N.F possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2, sous la responsabilité et en la présence d'un représentant d'une entité territoriale déconcentrée ou géographique (départementale ou régionale) de la fédération de tutelle, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2. »

ORGANISATION.

RAPPEL PRELIMINAIRE CONCERNANT L'ENF 1 ET L'ENF 3: l'organisation des sessions d'ENF 1 (« Sauv'Nage ») et de l'ENF 3 (« Pass'Compétition ») se font sous la seule autorité de la Ligue Régionale Hauts-de-France. Pour toute question ou information à ce propos, merci de vous rapprocher de la Ligue Régionale.

Le Comité Départemental Nord de Natation n'assure le suivi et la responsabilité du seul « Pass'Sport de l'Eau » (ENF 2).

TOUTE DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE SESSION D'ENF 2 QUI NE SERAIT PAS EXPRESSEMENT ADRESSEE A MME NOULARD, COMME INDIQUE CI-DESSOUS, **POURRAIT ETRE REFUSEE.**

Une demande d'organisation (formulaire disponible sur le site internet du Comité Département Nord de Natation) doit être envoyée **EXCLUSIVEMENT par messagerie** à pass.sport.59@gmail.com **au plus tard un (1) mois avant la date prévue de la session.**

Cette demande précisera :

- la date et lieu de la session
- la liste des évaluateurs et assistants évaluateurs qui seront présents lors de la session
- le nombre d'enfants engagés
- le type d'épreuves organisées

Le Comité Départemental accordera l'organisation et nommera, parmi les évaluateurs, un délégué territorial responsable de la session. **Les résultats de chaque session d'ENF 2 doivent être envoyés dans la semaine qui suit son organisation à Mme NOULARD (pass.sport.59@gmail.com).**

DELEGUE TERRITORIAL.

Rôle du délégué territorial autorisé à organiser une session

- il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions
- il est garant du respect des conditions de passage des tests
- il envoie les fiches bilans au comité départemental

REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.

Dans la mesure de ses possibilités, le Comité Départemental Nord de Natation peut également, déléguer un membre de son Comité Directeur lors d'une session.

CHALLENGE AVENIRS (ENF 3 NATATION COURSE & EAU LIBRE)

PRINCIPE.

En natation course, jusqu'à la saison 2018-2019 incluse, la validation du troisième niveau de l'ENF se faisait lors d'une session unique dans le cadre d'une compétition dédiée.

Depuis la saison 2019-2020, la validation de ce troisième niveau de l'ENF, pour la natation course et en eau libre, se fera par le biais du « Challenge Avenirs ». Le passage de ce niveau ENF 3 peut se faire indépendamment du fait que le nageur possède ou non les niveaux ENF 1 et ENF 2 au moment du passage de l'ENF 3.

VALIDATION DE L'ENF 3 NATATION COURSE & EAU LIBRE.

Pour valider son niveau ENF 3 natation course et eau libre, un nageur :

- devra, lors des plots du « Challenge Avenirs », réaliser 5 épreuves : 2 courses de 25 mètres + 2 courses de 50 mètres 2 nages + 1 course de 100 mètres

- ces 5 épreuves devront être réalisées en participant au minimum à deux plots du « Challenge Avenirs » (mais il peut tout aussi bien réaliser ces 5 épreuves en participant à 3 ou 4 plots)
- le nombre d'engagements maximum par plot et par nageur est fixé à 3
- tout nageur peut participer au « Challenge Avenirs », même s'il n'est pas titulaire de l'ENF 1 et/ou de l'ENF2
- **la nouveauté de la saison 2020-2021, c'est la suppression de périodes de validation pour la délivrance des Pass'Compétition Natation Course et Eau Libre. Ces Pass'Compétition seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5^{ème} des 9 épreuves du « Challenge Avenirs » à valider, à la condition expresse que les étapes précédentes, le Sauv'Nage » (ENF 1) et le Pass'Sports de l'eau (ENF 2) aient préalablement été validés**
- la validation du niveau ENF 3 natation course et eau libre ne pourra se faire que par le biais de participations aux plots du « Challenge Avenirs » inscrits au calendrier.

TITRE 9 : WATER-POLO

LE CALENDRIER WATER POLO du COMITE du NORD (Détections, Regroupements, Stages et Compétitions des équipes départementales de water-polo) est dépendant des programmes Fédéral, Nord-Est, des Hauts de France, programmes pour l'ensemble des membres du Comité du Comité Nord-Est et (sera) communiqué aux clubs des Hauts de France.

LE CALENDRIER WATER-POLO DU COMITE du NORD SERA COMMUNIQUE AUX CLUBS CONCERNES DES QUE POSSIBLE, ULTERIEUREMENT DANS LA SAISON.

PROJET (suivant les programmes fédéraux, Nord-Est et des Hauts de France)

Catégorie « 11 ans & moins »

(joueurs nés en 2009, 2010 et 2011 avec simple sur classement, avec mixité)

Objectif :

Participer au programme défini par le Comité Nord Est, préparer la continuité entre les 11 ans, 12 ans et l'équipe Régionale 13 ans ; permettre à des jeunes poloïstes de participer à leur première sélection et d'aborder leur première compétition au-delà de leur sélection de club.

Programme :

En mobilisant les clubs et en renforçant la préparation des équipes et permettre de consolider l'esprit d'équipe.

Dimanche 13 octobre (détection U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Dimanche 03 Novembre (rassemblement U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Dimanche 15 décembre (rassemblement U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Dimanche 26 janvier (rassemblement U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Dimanche 16 Février (rassemblement U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Dimanche 08 Mars (rassemblement U11 à la Madeleine)

- 12h30-15h00 pour les U11

Stage à LILLE du dimanche 12 avril à 12h15 (Plein Sud) au Mercredi 15 avril à 17h30 (Marx Dormoy)

Tournoi à CHARLEROI (U11)

Tournoi à La LOUVIERE (U11)

Prévoir une date en Juin pour préparation HOPLA CUP U11

Améliorer les stages en montant en compétences et en exigences des joueurs et joueuses sélectionnées,
Accentuer la communication dans les clubs,

Développer le Water-Polo dans les Clubs : attractivité, toucher les licenciés des autres disciplines de la Fédération Française de Natation, touché les médias, les établissements scolaires, créer les Polonat scolaires.

Intégrer la préparation dans le calendrier régional.

Organiser la compétition dans le Nord ou Pas de Calais.

Catégorie « 12 ans & moins »

(joueurs nés en 2009 et 2010 avec simple sur classement, avec mixité)

Objectif :

Participer au programme défini par le Comité de la Zone Nord Est, préparer la continuité en vue des sélections en équipe régionale; permettre à des jeunes poloïstes de participer à des sélections, d'aborder et d'appréhender la compétition d'un niveau supérieur au-delà de leur sélection de club; L'objectif reste de conserver nos titres acquis lors des précédentes années sachant que les autres départements se développent.

Programme :

Dimanche 22 septembre (U12 tournoi Amical à Marx Dormoy > 12h30-17h30)

Dimanche 13 octobre (détection U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Dimanche 03 Novembre (rassemblement U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Lundi 11 novembre (U12 uniquement à Marx Dormoy – CHTI CUP)

- 09h00 – 18h00

Dimanche 15 décembre (rassemblement U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Dimanche 05 janvier (U12 – Tournoi des rois à Marx Dormoy 11h30-19h30)

Dimanche 26 janvier (rassemblement U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Dimanche 16 Février (rassemblement U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Dimanche 08 Mars (rassemblement U12 à la Madeleine)

- 14h15-16h30 pour les U12

Stage à LILLE du dimanche 12 avril à 12h15 (Plein Sud) au Mercredi 15 avril à 17h30 (Marx Dormoy)

Tournoi à CHARLEROI (U12)

Tournoi à La LOUVIERE (U12)

HABA-WABA avec les U12 (selon le niveau de l'équipe afin de ne pas avoir une trop grande différence de niveau avec les équipes présentes lors du tournoi)

Permettre à nos joueurs sélectionnés de se rassembler davantage.

Intégrer la préparation dans le calendrier régional.

Organiser la compétition dans le Nord ou Pas de Calais